

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION  
concernant l'octroi d'un mandat spécial à  
Monsieur Pascal THEILLET

N° 26446

### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L333-2, L333-3 et L333-4 et L333-16 ;  
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2014 relative à la délégation du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires ;  
Vu le décret n°2006-786 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de rattachement des élus communautaires par les établissements temporaires des communes cédés de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires doivent être exécutées par des élus qui ne peuvent être mandatés ;  
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Pascal THEILLET à LACIS (63016) (BT) nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la réglementation en vigueur.

### DÉCIDE

**Article 1 :** De conférer le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Pascal THEILLET à la Réunion d'Information sur les Représentants et élus élus et aménagements à l'origine par SAGEP ET en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AGEAS) (63016) (BT), le 26 mars 2025.

**Article 2 :** D'autoriser à titre temporaire le rattachement des élus rattachement temporaire pour l'exercice du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de déplacement en vigueur.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

**Article 4 :** Ordonner le directeur général des services et Monsieur le Président sont chargés d'exécuter en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Publié le lundi 24 mars 2025

Recueil des délibérations - Membre du conseil  
des communes adhérentes de la communauté urbaine

Signé électroniquement le 24/03/2025  
Monsieur le Président  
M. Pascal THEILLET

## DÉCISION

# Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Pascal THEILLET

1 DOCUMENT - Publié le 24 Mars 2025



**26446.pdf**  
(.pdf, 206,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**